

LES
CONSTRUCTEURS
DU BOIS

Résidence L'Auxonne

Nancy (54)

Contactez nous

03 29 68 52 12

immo@lesconstructeursdubois.fr

Nancy

Idéalement situé à Nancy (54), cet immeuble offre un emplacement privilégié à proximité des principaux points stratégiques de la ville. À quelques minutes de la gare SNCF, des commerces du centre-ville et de l'autoroute A31, vous profiterez d'une accessibilité optimale.
Découvrez également le charme du Vieux Nancy et de son centre-ville avec la Place Stanislas, le Parc de la Pépinière et la Place Carnot.

Gare / ***5 min***
Ecole / ***10 min***

Gare / ***3 min***
Zone commerciale / ***5 min***
Nancy / ***15 min***

Nancy-centre / ***10 min***

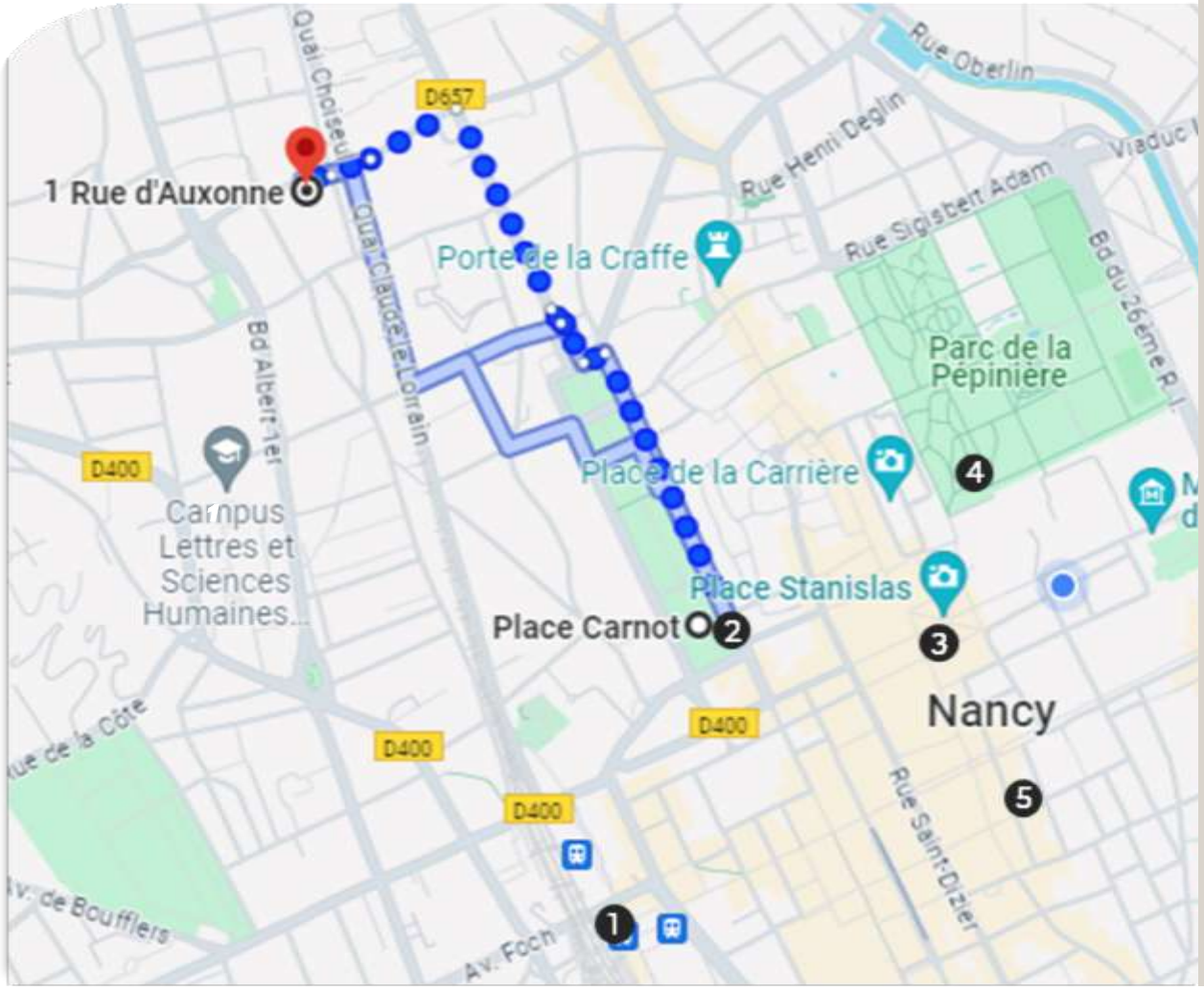

1. Gare SNCF & Gare routières
2. Place Carnot
3. Place Stanislas
4. Parc de la Pépinière
5. Centre commercial Saint Sébastien

Les logements

Cet immeuble se compose de 5 logements répartis sur 3 étages, avec des stationnements et des garages intérieurs privatifs et sécurisés.
Cette résidence moderne et durable vous offre des appartements allant du T2 au T4, de 63 m² à 102 m², alliant pour chaque appartement une ouverture sur l'extérieur avec balcon ou terrasse d'une surface généreuse.
Plusieurs variantes de plans peuvent être proposées afin de créer des studios ou d'autres T2, idéales pour primo-accédants ou investisseurs.

PARKING

ACSENCEUR

MATERIAUX BIOSOURCÉS

BIEN VIVRE







Scannez ce QR pour vous rendre sur notre site internet et avoir plus d'informations

Des prestations de qualité

- ***Environnement :*** Les appartements ont été conçus pour s'insérer pleinement dans l'espace avec une orientation optimale.

- ***Confort :*** Les logements bénéficient d'un système de chauffage au sol, de volets roulants à commande électrique et d'une isolation thermique renforcée, assurant un excellent confort intérieur.

- ***Design :*** Les appartements ont été conçus avec soin, offrant des espaces de vie agréables et fonctionnels, ainsi qu'un design moderne et épuré.

- ***Équipements :*** Chaque appartement dispose d'une salle de bain moderne et équipée, de placards intégrés et de finitions soignées.
  Une cuisine équipée est en option.



CONSTRUCTION BOIS • CONSTRUCTION BOIS •

bois-de-france.org

CERTIFICAT BF0129

Pacte bois-biosourcés

propulsé par le réseau Fibois

Zoom Technique

Choisissez une construction écologique grâce au bois. Les bâtiments en bois massif réduisent l'empreinte carbone jusqu'à -200 kg de CO_2 par m², et ceux en ossature bois jusqu'à -60 kg de CO_2 par m². Ressource renouvelable, le bois est à la fois solide, esthétique et performant. Il stocke le CO_2 même après transformation et offre une isolation thermique et acoustique naturelle pour un confort optimal.
LCB vous offre des logements en ossature bois et privilégie les relations de proximité avec nos partenaires régionaux de la filière bois garantissant un approvisionnement principalement issu du massif Vosgien . Sur nos chantiers, nous travaillons en circuit court avec des entreprises locales et qualifiées

UN MODÈLE EN CIRCUITS COURTS

Forêts Vosgienne gérées durablement





Client :
Construction, aménagement, ameublement, décoration...

Sciage :
Arrivée en scierie : enregistrement de l'origine du bois , caractérisation du bois, qualité et séchage





Transformation & préparation des pièces :
Charpente, ossature, menuiserie...

Financer votre projet immobilier

Pour y habiter : Le Prêt à Taux Zéro

Le Prêt à Taux Zéro (PTZ) est un dispositif mis en place par l'État pour aider les ménages à devenir propriétaires de leur résidence principale en finançant une partie de l'achat sans intérêts.

Depuis 2025, il est accessible pour l'achat de logements neufs, qu'il s'agisse d'appartements ou de maisons individuelles, sur l'ensemble du territoire français, sans distinction de zones géographiques.

Réservé aux primo-accédants sous conditions de ressources, le PTZ est l'opportunité de devenir propriétaire en toute sérénité.

Pour investir : Le Statut du bailleur privé

Le statut du bailleur privé est porté par le dispositif « Jeanbrun ». Ce dispositif fiscal encourage l'investissement locatif en permettant aux bailleurs privés de bénéficier d'une fiscalité avantageuse.

On ne parle plus de "réduction d'impôt », mais d'un système d'amortissement.

L'investisseur peut désormais déduire l'usure de son bien de ses revenus locatifs, réduisant ainsi massivement sa base imposable. Pour en bénéficier, l'investisseur s'engage à louer son bien nu pendant une durée de 9 ans en pratiquant des loyers abordables.

L'équipe LCB se tient a votre disposition pour vous accompagner dans une simulation.

Sources : Service-Public.fr et Loi de Finances 2026.



Qui sommes-nous ?

LES CONSTRUCTEURS DU BOIS

Depuis 2010, Les Constructeurs du Bois conçoit et développe des projets immobiliers en bois d'envergure dans le Grand Est.

Son activité repose essentiellement sur quatre segments : les résidences seniors, les éco-quartiers, les maisons médicales, les micro-crèches.

Solidement implanté sur le territoire, les Constructeurs du Bois se démarque par son engagement à minimiser l'impact environnemental de ses réalisations, avec un accent particulier sur le bois biosourcé directement approvisionné des Vosges.

« S'intéresser aux projets à taille humaine, répondre à des besoins en habitation et en offre médicale dans des secteurs à faible densité de population… le tout en se concentrant exclusivement sur un marché local, c'est la mission que s'est donnée l'équipe des Constructeurs du Bois. »

Contactez nous :

03 29 68 52 12

immo@lesconstructeursdubois.fr

